AVERTISSEMENTS AGRICOLES



STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

MINISTERE DE L'AGRICULTURE
DIRECTION REGIONALE DE L'AGRICULTURE
ET DE LA FORET
SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
Ancienne Conserverie de CASAMOZZA
LUCCIANA - 20290 - BORGO -
95.36.05.70



EDITION CORSE

Bulletin Technique N° *104*
du *6 août 1987*

Imprimerie de la Station de CASAMOZZA
Directeur-Gérant : J.C. COQUET
Abonnement Annuel : à
Régisseur de Recettes
Publication Périodique
CPPAP N° 1769 - AD
I S S N
C7 39 - 9633

VIGNE

La veraison dèbute pour la plupart des cépages. L'état sanitaire est satisfaisant dans l'ensemble.

**** *Tordeuses de la grappe***

Le vol de troisième génération débute à peine.

**** *Cicadelles vertes***

Elles pullulent dans de nombreuses vignes, et un traitement est nécessaire dés que l'on observe 50 larves sur 100 feuilles. Ce seuil est fréquemment observé, et les risques de grillure élevés. Intervenez dés la semaine prochaine dans les parcelles concernées avec des produits à base d'azinphos, formothion, methomyl, méthidation, oxydemeton methyl,parathion, phosalone, vamidothion, fenvarelate.

**** *Oïdium***

A partir de la veraison, inutile de traiter

**** *Mildiou***

La situation est saine

**** *Botrytis***

Dans les parcelles où la veraison débute à peine, le traitement anti-botrytis destiné à protéger les parcelles sensibles ou les cépages à grappes serrées peut encore être réalisé.

OLIVIERS

Les captures de mouche de l'olive sont en augmentation dans nos postes de piègeage et dépassent une mouche par piège et par jour (pour 5 pièges par ha). Traiter dès maintenant avec la méthode des appats insecticides, les parcelles situées entre 0 et 300 m d'altitude.

=====================

P17